

DOSSIER DE PREINSCRIPTION MICRO-CRECHE LE BOUSCAT

Madame, Monsieur,

Ce dossier est une demande de pré-inscription, il est à remplir et à nous renvoyer par courrier à l'adresse : Safari Kids 42 cours de Verdun 33000 BORDEAUX ou par mail à l'adresse lebouscat@hippo-et-croco.fr

Nous vous contacterons dans les meilleurs délais pour vous confirmer ou non votre inscription (suivant les places disponibles, et en fonction de plusieurs critères : date de dépôt de la demande, besoins, ...)

En cas d'inscription, nous vous remettons votre dossier définitif avec la liste des pièces à fournir.

A défaut de place et si vous le souhaitez, votre dossier sera mis en attente.

I- VOTRE ENFANT

Si l'enfant est né :

NOM :

PRENOM :

SEXE :

DATE de NAISSANCE :/...../.....

DATE SOUHAITEE D'ENTREE A LA MICRO-CRECHE :/...../.....

Si vous êtes enceinte :

NOM DE FAMILLE DE L'ENFANT A NAITRE :

DATE PREVUE DE L'ACCOUCHEMENT :/...../.....

DATE SOUHAITEE D'ENTREE A LA MICRO-CRECHE :/...../.....

Dès la naissance, merci de contacter la micro-crèche pour confirmer la demande de pré-inscription en donnant le prénom ainsi que la date de naissance de votre enfant.

II- RENSEIGNEMENTS FAMILIAUX

Situation familiale :

- Mariés Union libre Pacsés Divorcés
 Divorcés Séparés Célibataire Veuf (ve)

Si vous êtes séparés ou divorcés, qui a la garde de l'enfant ?

- Madame Monsieur Alternée

Coordonnées :

	PERE	MERE
NOM		
PRENOM		
ADRESSE		
TEL DOM		
TEL PORT		
TEL TRAVAIL		
E-MAIL		
PROFESSION		
LIEU DE TRAVAIL		

Autres enfants à charge (nom, prénom, date de naissance :

.....

Revenus du foyer (Déclarations revenus N-1)

.....

III- SOUHAITS D'ACCUEIL

MODES D'ACCUEIL :

Régulier Ponctuel

JOURS D'ACCUEIL ENVISAGÉS

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

NB : La micro-crèche est fermée 4 semaines par an (3 semaines en Août et une semaine entre Noël et le jour de l'an). Ces semaines de congés vous seront précisées à l'inscription définitive de votre enfant. Le calcul du devis se fait donc sur 52 semaines dont les 4 semaines de fermetures et les jours fériés sur l'année sont déduits.

Fait à, le.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé ».

Père

Mère

Représentant Légal